

Inf' Oloron

Le magazine municipal d'Oloron Sainte-Marie

Automne 2020 | n° 20

Appel à Projets
citoyens

Visites
de Quartiers

Démocratie
Participative

Comités
de Quartiers

Conseil Municipal
des Jeunes

Démocratie Participative

page 6-7

**Covid-19 : comment
la mairie s'est adaptée**
page 5

**Les travaux
de l'automne**
pages 26 à 29

**Appli, réseaux...
Informez-vous !**
page 35



INVESTIR · RÉNOVER · ISOLER · EMBELLIR · ADAPTER

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE



Des aides
exceptionnelles
& des conseils
gratuits

**Ensemble,
Améliorons
notre habitat**

Contact : 05 59 14 60 60 / contact.pyrenees@solha.fr





Ensemble, améliorons notre habitat

Tout savoir sur les aides disponibles

Vous êtes propriétaire en centre-ville et votre logement a besoin de travaux ? L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Renouvellement Urbain est un dispositif qui concentre toutes les aides à la rénovation : n'hésitez plus !

Qui est concerné ?

Ce programme s'adresse aux propriétaires privés :

- Pour les propriétaires occupants modestes et très modestes, les usagers et/ou locataires, sous conditions de ressources (plafonds ANAH). Les travaux subventionnables sont des travaux lourds sur des logements dégradés, les travaux d'économie d'énergie et les travaux d'adaptation.
- Pour les propriétaires bailleurs, les aides sont attribuées sous conditions de location (loyers maîtrisés et ressources des locataires encadrées). Les travaux subventionnables concernent les rénovations lourdes, des travaux d'adaptation du logement et des améliorations énergétiques. Selon le projet et la situation fiscale du propriétaire, des possibilités de défiscalisation sont envisageables en fonction de la législation en vigueur.

Quels sont les travaux éligibles ?

Travaux de rénovation lourds : maçonnerie, plomberie, électricité, travaux d'énergie.

Travaux d'économie d'énergie, sous condition d'un gain énergétique suffisant : menuiseries, mode de chauffage, isolation des murs/combles, ventilation, énergies renouvelables.

Travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement : personnes retraitées ou handicapées pour tous travaux d'adaptation à la perte d'autonomie du logement et/ou immeuble.

€
Quelles aides ?

Adaptation/Energie/ Dégradation/Insalubrité	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs
ANAH	35% ou 50% des travaux plafonnés de 20 000 € à 50 000 € de travaux HT subventionnables	25% ou 35% plafonnés de 750€ à 1 000€ m ² de travaux HT subventionnables
Prime Habiter Mieux ANAH (selon gain Energie)	10% ou 20% plafonné de 1600€ à 4000€ de travaux HT subventionnables	1 500 € à 2000 €
Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques	5% ou 10% du plafond éligible ANAH	10% ou 20% du plafond éligible ANAH
Communauté de communes du Haut-Béarn	2,5 % à 5 % du plafond éligible ANAH	2,5 % ou 5% du plafond éligible ANAH
Prime Ville Oloron Sainte-Marie	1 000 € (Dégradation, insalubrité)	1 000 € ou 1 500 € (dossiers sortie de vacance et énergie)



Oloron Sainte-Marie bénéficie d'un bâti de centre-ville remarquable, mais il subit les outrages du temps. C'est pourquoi les collectivités locales veulent aider les propriétaires à entretenir ce patrimoine !

?
Venez vous renseigner !

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PYRÉNÉES
BEARN-GOIRNE

L'équipe de SOLIHA est à votre service, vous accueille et vous renseigne :
Tous les jeudis matin sur rdv de 10h à 12h à la mairie d'Oloron Sainte-Marie
Prenez rendez-vous au
05 59 14 60 60
contact.pyrenees@solihha.fr

Un accompagnement par l'opérateur SOLIHA : Un suivi personnalisé et gratuit !

- Définition du programme de travaux avec le propriétaire et selon les conditions d'éligibilité (financière et réglementaire).
- Réalisation d'une visite à domicile et conseils techniques (évaluation énergétique, diagnostic autonomie).
- Accompagnement dans les demandes de subventions auprès des organismes financeurs.